

UN CAMPUS LILLOIS



Notre valeur ajoutée : aux allures de mini-campus en plein centre ville de Lille (Euralille et Wazemmes), le CAMPUS du Groupe OEC (OZANAM - EPIL - CAMPUS), CAMPUS SUP propose des sites apprenants, ouverts et agréables. C'est dans ce cadre que les équipes pédagogiques et éducatives inscrivent leur travail autour d'un projet CAMPUS ambitieux et innovant centré sur la réussite de chacun.

TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION D'EXAMEN - 2022

Taux de rupture et d'abandon

Taux de rupture : 9%.

Taux d'abandon : 9%.

Taux de réussite aux examens

78%.

Taux d'insertion professionnelle

12,5% à l'emploi, 62,5% en poursuite d'études et 25% en recherche d'emploi.

Taux de satisfaction

80%.

NOUS CONTACTER

UFA OEC PRO

50 rue Saint-Gabriel 59045 LILLE CEDEX

☎ 03 20 21 98 81

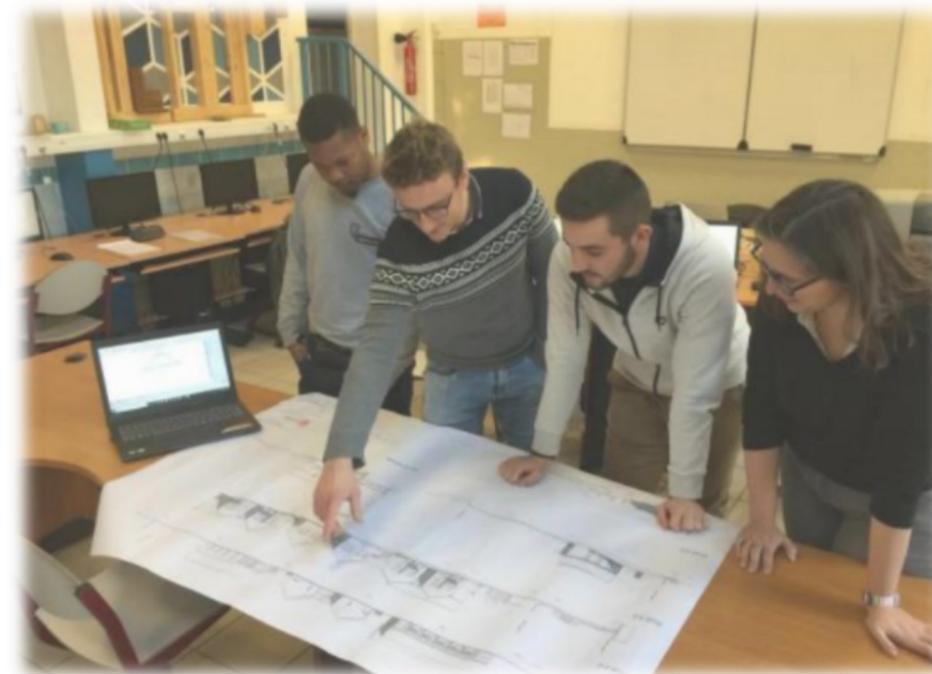
🌐 www.groupe-oec.fr

Directeur OEC PRO : **Thierry MICHEL** (thierry.michel@groupe-oec.fr)

Assistante de formation : **Karine POTTIER** (karine.pottier@groupe-oec.fr)

Référente handicap : **Nathalie AVEZ** (nathalie.avez@groupe-oec.fr)

Chargée de mission Qualité : **Frédérique WESTEEL** (frederique.westeel@groupe-oec.fr)



Diplôme national d'État LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU BTP : GÉNIE CIVIL ET CONSTRUCTION en partenariat avec le CNAM Hauts-de-France > Apprentissage

DURÉE DE LA FORMATION

1 an
dont 500 heures à l'UFA

ACCESSIBILITÉ

Titulaire d'un BTS ou
équivalent

CODE DIPLÔME

25023047

FICHE RNCP

RNCP30142

COÛT DE LA FORMATION

9 000 €

*Aucun reste à charge ne peut être
demandé à l'apprenti ou son
représentant légal*

LIEU DE FORMATION

238 rue du Faubourg de Roubaix
LILLE (métro : Saint-Maurice Pellevoisin)

La licence professionnelle Métiers du BTS : génie civil et construction vous permettra de

- développer de nouvelles compétences en gestion d'affaires : relation client, études techniques et chiffrages, encadrement des équipes et travaux.
- choisir une formation pensée pour un public professionnel de terrain, ancrée dans la pratique.
- monter en responsabilités managériales.

Le bâtiment est le premier employeur de France. Le poids économique des entreprises du bâtiment est particulièrement important pour l'économie du pays.

Ce secteur recrute environ chaque année 80 000 personnes. Tous les niveaux de formation et tous les postes sont concernés. Des emplois sont à pourvoir dans près de 32 métiers de haute technicité et sont tous ouverts aux femmes.



UFA OEC PRO
Lille

PUBLIC VISÉ PAR CE DIPLÔME

Avoir entre 16 et 29 ans révolus (possibilité de dérogations).

Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de haut niveau.

Être de nationalité française, ressortissant de l'Union européenne ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être titulaire d'un BAC+2 dans le secteur BTP (*BTS Management économique de la construction - BTS Travaux ou bâtiment publics - DUT Génie civil - Diplôme technicien spécialisé*). conducteur de travaux...).

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités

Dossier de candidature à retirer auprès du Secrétariat de l'UFA OEC PRO, entretien individuel dans un délai de 15 jours après réception du dossier de candidature dûment complété et signé.

Délais d'accès

En fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage.

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon les prérequis.

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap de l'UFA OEC PRO).

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Alternance

1 semaine en entreprise - 1 semaine en centre de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les candidats sont présentés aux épreuves générales et techniques de la Licence générale Génie civil - Parcours économie de la construction, diplôme délivré par le Ministère de l'Enseignement supérieur.

L'accès au diplôme peut également se faire par le dispositif de la validation des études supérieures (VES) et de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

PASSERELLES, POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

La Licence générale Génie civil - Parcours économie de la construction est conçue pour permettre une insertion directe dans la vie active. Cependant une poursuite d'études est envisageable vers une école d'ingénieur.

Exemples de métiers

Économiste de la construction - Chargé d'affaires en bâtiment - Maître d'œuvre en bâtiment

LES ÉPREUVES D'EXAMEN

Épreuves	Forme	Durée	Coefficient	Crédits ECTS
Harmonisation	Ponctuelle écrite	3 heures 30	0	
Anglais professionnel	TOEIC		3	6
	Évaluation	5 heures		
Communication professionnelle	CCF		3	6
Management d'équipe	CCF		2	3
Gestion de projet	Ponctuelle écrite	3 heures 30	2	3
Droit de la construction	Ponctuelle écrite	3 heures 30	2	3
Maquette numérique	Ponctuelle écrite	3 heures 30	3	6
Outils BIM de construction	Ponctuelle écrite	3 heures 30	3	6
Projet d'économie BIM	Ponctuelle écrite	3 heures 30	3	6
Techniques de réhabilitation	Ponctuelle écrite	3 heures 30	2	3
Prédimensionnement	Ponctuelle écrite	3 heures 30	2	3
Expérience professionnelle	Ponctuelle orale	45 minutes	5	18

LÉGISLATION EN VIGUEUR

L'apprentissage : une formation gratuite et rémunérée

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé. Article L.6211-1: «La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal.» Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail: «Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent(...), à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Les aides aux apprentis (susceptibles de modifications selon les textes en vigueur)

Le statut d'apprenti donne accès à un certain nombre d'aides et d'avantages. Panorama de tous les dispositifs actuellement en vigueur en scannant le QR-Code.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Accessibilité handicap

Nos locaux sont accessibles aux Personnes à Mobilités Réduites (PMR).

Besoins éducatifs particuliers

Les besoins éducatifs particuliers concernent des apprentis en situation de handicap, malades, à haut potentiel, nouvellement arrivés en France...

Notre pédagogie est adaptée à la diversité des apprenants afin d'individualiser leur parcours de formation. Les apprentis à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques regroupent une grande variété d'apprenants qui ont, de manière significative, plus de mal à apprendre que la majorité des apprenants du même âge quand ils sont dans une situation particulière ou qu'ils souffrent d'un handicap qui les empêche ou les gêne dans leurs apprentissages.